

**PROCES-VERBAL DU SEMINAIRE ATELIER SUR LE THEME
« L'ÉDUCATION VUE PAR LA JEUNESSE : L'IMPACT DE LA GREVE
GENERALISEE DES ENSEIGNANTS ».**

Du 20 au 21 février 2004, le Centre Indépendant de Recherches et d'Initiatives pour le Dialogue **CIRID**, en collaboration avec le Projet Jeunesse de Search For Common Ground a organisé un séminaire atelier sur le thème « **l'éducation vue par la jeunesse : l'impact de la grève généralisée des enseignants** » au Cercle Saint Paul de Bujumbura.

Participaient à ce séminaire des représentants du gouvernement en l'occurrence le Directeur Général de la Fonction Publique et le chef de cabinet au Ministère de l'Éducation Nationale, le représentant de l'UNESCO, M. Paul NGARAMBE, un représentant des parents, les délégués et représentants des élèves des différents établissements de Bujumbura et des provinces, les représentants de la société civile et le représentant des étudiants de l'ENS.

Dans son mot liminaire, le président du **CIRID INTERNATIONAL**, M.Déo HAKIZIMANA a tenu à remercier les participants de l'intérêt qu'ils ont porté à la réunion et surtout les jeunes pour avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion. Pour lui, l'importance de cette réunion se situe à deux niveaux :

1. Le contexte dans lequel la réunion intervient. En effet, cette réunion tient place dans les moments cruciaux du processus de paix au Burundi. Effectivement, avant la reconstruction socio-économique, la reconstruction spirituelle et morale est plus que nécessaire.
2. Le fait que ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont pris l'initiative d'organiser ces activités sur un sujet qui les concerne et qui concerne la vie nationale.

Le président du CIRID n'a pas manqué de demander aux jeunes burundais de reconsidérer leur attitude à vouloir fuir leur pays pour aller en Occident, vue que les conditions dans lesquelles ils vivent là-bas ne sont pas les meilleures.

Plusieurs autres invités se sont exprimés sur cette grève qui ne fait que trop durer :

Le Représentant de l'UNESCO

M. Paul NGARAMBE a remercié les jeunes d'avoir pris l'initiative d'organiser cette activité. Pour lui, elle arrive à point nommé. Néanmoins il déplore l'inaction des parents qui aurait dû prendre en premier cette initiative.

Concernant la grève en cours, la réalité est que les syndicats ont exposé leurs doléances, que le gouvernement a expliqué sa position, mais la situation ne s'est pas dénouée.

M. NGARAMBE a tenu à signaler que l'éducation est un droit des enfants, mais aussi un devoir qui incombe aux différents responsables du pays. Il se demande ce que ces responsables ont fait pour répondre aux devoirs qui sont les leurs.

Le point de vue de l'UNESCO est que les dirigeants semblent ne pas donner suffisamment d'importance à l'éducation. Pourquoi alors continuer à courir derrière les bailleurs de fonds alors que la jeunesse, le Burundi du présent et de l'avenir est maintenue dans l'ignorance ?

Il a informé les participants que à travers le manifeste de la jeunesse réunie à Paris en 1999, leurs vœux étaient que le 21^{ème} siècle soit un siècle de l'éducation. Que devient cette aspiration dans le contexte actuel du Burundi ?

Le Chef de Cabinet au Ministère de l'Education Nationale

Pour le Chef de cabinet au Ministère de l'éducation nationale, les conflits entre le gouvernement du Burundi et les syndicats des enseignants trouvent leur origine dans le désir de ces derniers d'être régis par un statut spécial. Par ailleurs, un accord est intervenu entre le gouvernement et les syndicats des enseignants le 4 juillet 2002. Les différents aspects de sa mise en application sont les suivants :

1. l'octroi aux enseignants de l'indemnité de double vacation correspondant à 20% du salaire de base;

2. l'octroi de l'indemnité d'équipement aux enseignants nouvellement recrutés équivalent à 3mois de salaire accordée depuis début 2003;
3. la gratuité scolaire des enfants des enseignants hormis les frais d'internat;
4. une prime de fonction fixée entre 5.000FBU et 20.000FBU selon la fonction occupée. Celle-ci est accordée depuis le 25/9/2002 ;
5. une prime de fidélité qui va être prochainement touchée par les bénéficiaires;
6. le Ministère de l'Education Nationale attend la liste des candidats à la prime de rendement pour que celle-ci soit donnée;
7. le gouvernement a accepté le déblocage des carrières pour les enseignants. Il est même à pied d'œuvre avec l'aide financière et technique belge;
8. le gouvernement s'est engagé à octroyer des parcelles aux enseignants. Il a même mis en place un fonds de crédit logement pour enseignants.

Néanmoins, tout comme les autres intervenants dans ce conflit, le Chef de cabinet au Ministère de l'Education reconnaît qu'il y a un problème d'interprétation de l'article 4 de l'ordonnance ministérielle n° 570/610/577 du 17 juin 2002. Cette interprétation différente constitue un point d'achoppement entre les parties.

Pour la partie gouvernementale, seule les enseignants détenteurs des diplômes de niveau D₄ et D₆ seront transposés de la catégorie d'**exécution** à la catégorie de **collaboration**. De surcroît, tous les enseignants vont être reclassés. Selon le Chef de cabinet au Ministère de l'Education, les textes de l'accord entre le gouvernement et les syndicats ne font pas mention des enseignants détenteurs du diplôme de niveau D₃. Par ailleurs a-t-il ajouté, l'article 5 de la même ordonnance ouvre les portes au dialogue pour toutes les questions résultant de l'application de cet accord. Le chef de cabinet au Ministère de l'Education Nationale a terminé son propos en demandant :

- aux enseignants de retourner au travail;
- aux médias d'éviter de parler de bras de fer entre les parties alors qu'il s'agit d'un dialogue qui seulement connaît des hauts et des bas;
- aux élèves de ne pas se livrer à la délinquance.

Le Directeur Général de la Fonction Publique

Le Directeur Général de la Fonction Publique, M. Audace KAMBAYEKO a fait l'historique du conflit entre les enseignants et le gouvernement. Il situe le problème principalement dans l'instauration des statuts des fonctionnaires prévoyant des concours pour monter de grades qui n'ont jamais eu lieu depuis 1964. Ceci bloquait l'avancement de grades. Il est à noter que ce phénomène s'est répété plus d'une fois. Tantôt les fonctionnaires ne bénéficiaient pas d'annales, tantôt ils montaient de grades sans changer de catégorie, tantôt le gouvernement procédait à la régularisation financière sans régularisation administrative.

Concernant le dernier accord, le Directeur Général reconnaît que son application a connu des retards. Néanmoins il faut éviter les précipitations dans le processus de régularisation pour corriger les erreurs qui sont survenues au cours des opérations précédentes.

Pour lui :

- le mouvement de grève prolongée risque de ternir la carrière enseignante ;
- les enseignants devraient retourner au travail. Il promet que l'accord continuera à être mis en application graduellement.
- Le gouvernement est toujours prêt à négocier toutes les questions contestées par les syndicats.

Les syndicats CONAPES et STEB

Ceux-ci ont été respectivement représentés par Philibert NGEZAHAYO (Président) et Eulalie NIBIZI (secrétaire générale). Pour les deux, ce qui prolonge la grève est le reclassement des enseignants. En effet, la transposition des enseignants devrait affecter non seulement les détenteurs des diplômes D₄ et D₆, mais aussi les détenteurs du D₃. Alors, il faut le reclassement de tous les enseignants dans leurs catégories respectives tout en préservant les écarts entre diplômes. L'article 4 de l'ordonnance ci-haut citée stipule que tous les fonctionnaires enseignants en activité doivent être reclassés et ceci avec janvier 2003.

Madame Eulalie Nibizi demande au gouvernement de trouver des solutions aux revendications des enseignants car leur problème n'est pas insoluble. Par ailleurs, forcer les enseignants à aller au travail produirait des résultats catastrophiques.

Elle recommande en outre :

- aux élèves de dénoncer tout enseignant qui ferait la simulation ;
- une médiation au mieux ou un comité d'arbitrage à défaut.

Le Préfet Des Etudes au Lycée Saint Esprit

Celui-ci a intervenu en tant que responsable d'un établissement scolaire parmi les plus performants de la capitale. Il a tenu à rappeler que ce lycée est exigeant et pour les élèves, et pour les enseignants. Les deux doivent être correctement encadrés pour une bonne éducation. C'est dans ce cadre qu'il demande aux parents une contribution en vue d'encourager les enseignants de l'établissement. Pour lui, tous les partenaires de l'éducation à savoir les élèves, les parents, les professeurs et l'Etat doivent créer des conditions propices à l'apprentissage. Il a déploré le fait que l'Etat n'organise plus d'inspections dans les écoles et les stages pour enseignants. Il a également déploré que les programmes ne sont plus à jour, mais aussi la création des sections sans programmes (Section économique).

Le Représentant des Parents

Pour lui, la grève est une chose très sensible pour la laisser aux seuls syndicalistes. La solution ne proviendra pas non plus des seuls syndicats et gouvernement. Pour lui, une médiation s'impose. Il demande :

- aux élèves de ne pas se livrer à la drogue et à la débauche sexuelle;
- de ne pas empêcher aux autres élèves d'étudier;
- à l'Etat d'être le véritable protecteur des droits de la population en général et des droits des enfants en particulier;
- de se débarrasser définitivement des problèmes de grèves répétées.

Le Représentant Du Search For Common Ground: Projet Jeunesse.

Pour M. Emmanuel BULAMATARI, le seul intérêt de Search for Common Ground est que les gens en conflits s'asseyent ensemble pour négocier et arriver à une issue heureuse à leur différend. Il propose la négociation selon « *la stratégie des gains mutuels* ». Ce genre de négociation implique trois principes :

1. chercher les intérêts derrière les positions;
2. être créatif pour trouver une solution;
3. le respect de la personne qui négocie.

Le représentant des étudiants de l'ENS

Selon lui, si la grève persiste, c'est qu'il y a crise de confiance entre les syndicats et le gouvernement. Par ailleurs il a évoqué le cas de grève à l'ENS consécutive à l'assassinat d'un étudiant de cette institution. Des conseils ont été prodigués aux étudiants de l'ENS :

1. de porter l'affaire devant la justice qui pourra trancher ;
2. de mesurer les intérêts et les pertes qu'ils enregistrent en continuant la grève.

Le représentant du CPAJ

M. Patience KUBWUMUREMYI reconnaît que l'enfant burundais est pour le moment privé de son droit ultime : le droit à l'éducation. Pour lui, les solutions à préconiser devraient être durables.

Il a lancé la balle aux jeunes participants en leur demandant comment peuvent ils contribuer à leur propre encadrement et comment influencer les protagonistes pour arriver à une issue heureuse.

Points d'accord

Après les discussions sur les interventions des uns et des autres, quelques conclusions ont été dégagées :

1. Toutes les parties sont disposées à négocier avec l'aide d'une médiation
2. Les textes de l'accord contiennent des insuffisances qu'il faut lever;
3. le problème relatif au diplôme de niveau D₃ est une question qu'on peut régler;
4. Les concepts *transposition* et *reclassement* sont à différencier
5. Une médiation et un cahier de charge sont des préalables à la suspension de la grève.

Les activités de la deuxième journée ont continué en commission. Les participants ont été répartis en 5 commissions; 4 Commissions des jeunes et une commission des adultes. Les cinq commissions devraient répondre à 4 questions :

1ère commission :

- quels sont les atouts et potentialités qu'ont les jeunes pour qu'ils soient impliqués dans la résolution des conflits entre les syndicalistes et le gouvernement ?
- Quelles sont les recommandations à formuler aux jeunes, aux parents, aux syndicalistes, au gouvernement et à la société en général ?

2ème commission :

Quel comportement adopter face à la grève à fin d'agir en jeune responsable ? Quelles sont les recommandations à faire à tous les intervenants ?

3ème commission et la commission des adultes :

Comment créer un cadre permanent composé des gens de toutes les catégories impliquées dans le domaine de l'éducation pour bien gérer les problèmes liés à ce domaine ? Quelles recommandations à faire à tous les intervenants ?

4ème commission

A partir des Questions et inquiétudes évoquées lors des séances précédentes, que peuvent faire les jeunes pour s'impliquer de façon non violente dans les négociations en cours et pour accéder à l'information sur le déroulement de ces dernières ? Quelles recommandations à formuler ?

Pour toutes les commissions il était demandé de proposer les noms de probables médiateurs dans le conflit.

Les travaux en commission ont abouti aux réponses et recommandations suivantes :

a) Réponses

Commission 1

Les atouts et potentialités :

- la jeunesse peut donner ses avis à prendre en considération en cours des négociations;
- la jeunesse peut jouer le rôle de médiateur;

Commission 2

Le comportement à adopter face à la grève :

- se mettre ensemble pour organiser des activités pouvant occuper les jeunes;
- Organiser des tournois;
- s'intégrer dans le mouvement associatif;
- éviter la mauvaise compagnie;
- réviser les matières déjà vues en classe;

- Organiser des cadres d'échanges entre jeunes;
- éviter la délinquance;
- Chercher un médiateur qui jouerait en même temps le rôle de porte-parole des élèves;
- chercher un cadre d'expression à travers les médias.

Commissions 3 et adultes

- composer une équipe neutre dont les membres proviendraient des secteurs suivants : Commission chargée des questions de l'éducation à l'assemblée nationale, le Ministère de l'éducation nationale, l'association des parents, les syndicats des enseignants, l'OAG, l'UNESCO, L'UNICEF, le ministère de la Fonction Publique, le ministère de la jeunesse, les confessions religieuses (BNEC, CNEB, la COMIBU).
- La commission des adultes a aussi proposé la création d'un comité de suivi.

Commission 4

La commission a constaté qu'il n'y a pas eu de négociations à proprement parler.

Il a été proposé la création d'un cadre national permanent pour étudier les questions de l'éducation.

b) Recommandations issues des travaux en commissions

Aux jeunes

1. s'intéresser à connaître ce qui se passe dans le domaine de l'éducation
2. ne pas prendre parti dans le conflit;
3. adopter un comportement responsable;
4. rester sereins;
5. organiser des rencontres pour rassembler les idées et rester solidaires;
6. garder un coeur éducatif.

Aux parents

1. organiser ce genre de séminaires;
2. s'impliquer davantage dans la recherche de solutions à ce conflit.

A l'Etat

1. ne pas faire pression sur les enseignants;
2. revaloriser la carrière enseignante tant dans les discours que dans les actes;
3. négocier en tenant compte des intérêts des élèves;
4. honorer ses engagements envers les syndicats;
5. être flexible au cours des négociations;
6. signer des accords sans ambiguïtés.

Aux syndicats

1. négocier en tenant compte des intérêts des élèves;
2. être flexible au cours des négociations;
3. retourner au service et continuer les négociations en travaillant;
4. éviter de signer des accords contenant des erreurs dans l'avenir.

A La société en général :

- faire la question de l'éducation sienne.

Concernant la médiation, quelques noms ont été avancés par les participants.

Il est à noter que les participants ont souhaité que deux élèves puissent aussi faire partie du comité de suivi à mettre en place à savoir CHRIS BINAGANA de l'Ecole Indépendante, et de Mlle Grâce Fleur Francine UWITONZE du Lycée Saint Esprit.

CLOTURE DES ACTIVITIES

Le Président DU CIRID INTERNATIONAL a exprimé sa fierté à l'égard de cette jeunesse responsable qui vient d'organiser une activité d'une si grande importance. Il l'a exhortée à aller de l'avant. Il a promis de respecter les recommandations qui ont été formulées au cours de ce séminaire. Il a aussi promis de faire tout son possible pour aider à la création d'un cadre de suivi des recommandations issues de ce séminaire. Il a salué enfin la discipline et l'endurance avec lesquelles la jeunesse a travaillé.

Le Directeur du projet JEUNESSE au SEARCH FOR COMMON GROUND, M. Emmanuel BULAMATARI s'est félicité d'avoir en face de lui une jeunesse pareille pouvant s'occuper des questions d'une aussi grande importance telle que l'éducation. Il a demandé aux jeunes présents de non seulement chercher à être informés, mais aussi de créer un cadre leur permettant d'être plus soudés. Il a proposé aux jeunes de participer aux différentes émissions dédiées à la jeunesse et profiter des espaces de dialogue disponible. A titre d'exemple, il a cité "Forum jeunes" et « Isanganiro Y'Urwaruka » de la Radio Isanganiro et "l'espace de dialogue » de la RPA.

Procès- verbalistes :

Firmin SINDAYE et
Jeanne d'Arc IRADUKUNDA.

NOTE : voir en annexe la liste des participants et différente documentation.

